

La marche de la maladie vint promptement démontrer combien le raisonnement du professeur avait été logique et combien ses prévisions étaient fondées.

Quarante-huit heures après l'administration du médicament, la douleur ostéique avait notablement diminué, et huit jours après elle avait disparu. Aujourd'hui (6 Fév.) on trouve encore un peu de tuméfaction de l'os; toute porte à croire qu'en continuant pendant quelque temps encore le phosphate de chaux et le protoiodure d'hydrargyre, la malade guérira complètement.

Mais il est encore un autre état organopathique auquel on doit nécessairement avoir égard. La malade présente une anémie considérable. Le foie ne mesure de haut en bas que 10 centimètres; le cœur de la base à la pointe, n'a que 9 centimètres et demie; le pouls est faible; il diminue par l'élévation du membre. Aussi les aliments réparateurs et tous les moyens propres à remédier à l'état et à la quantité du sang sont-ils impérieusement indiqués.

2^{me}. Observation. — L'autre malade âgée de trente-six ans, se plaignait de douleurs intolérables existant dans la région temporale du côté gauche. On crut d'abord avoir affaire à une névralgie de la cinquième paire, et ne trouvant pas de causes anatomiques qui puissent expliquer l'affection de cette malade, on fut réduit à traiter la névralgie. On eut recours aux vésicatoires saupoudrés avec le chlorhydrate de morphine; on donna l'opium et la belladonne. Tous ces moyens, bien qu'ils eussent été continués avec assiduité pendant quinze jours, restèrent sans aucun effet.

M. Piorry examina la région de la tête où siégeaient les plus fortes douleurs. Comme la malade avait beaucoup de cheveux, on avait passé à côté de la cause du mal. Sur la bosse pariétale du côté gauche, on trouva une périostie considérable qui, dure à la palpation, donna à la percussion plessimétrique moins de sécheresse et d'élasticité que l'os du côté opposé.

Cette femme n'avait jamais eu, selon son dire, aucun accident syphilitique. C'est alors qu'on eut recours au phosphate de chaux à la dose de 5 scrupules matin et soir.

Quatre jours après l'administration de ce médicament, la douleur ostéique était considérablement diminuée. Il y a quinze jours que la malade est en traitement.

Ces deux faits sont d'une importance capitale. Ils prouvent d'une part, l'action du phosphate de chaux sur les os ramollis; ils prouvent que certaines exostoses doivent

être traitées par l'emploi de ce sel, et qu'il en est ainsi pour celles dont la syphilis a été le point de départ. La dernière de ces observations, fait voir comment certaines névralgies sont causées par le poison syphilitique, c'est-à-dire qu'elles peuvent être produites par des lésions de nature syphilitique qui n'ont pas leur siège dans les nerfs, mais dans les tissus voisins. A ceci j'ajouterai que c'est la vingtième fois que sous l'influence du phosphate de chaux, j'ai vu disparaître en très peu de temps la périostie et les douleurs qu'elles cause.

Cette médication n'empêche pas que le traitement antisyphilitique ne soit administré chaque fois que l'on soupçonne l'existence d'une cause semblable. Ces moyens ne sont point dangereux quand ils sont administrés avec prudence.

Ce n'est pas le cas de dire: "dans le doute abstiens-toi." mais bien: "dans le doute, agis." — (*Abeille*.)

Guérison de l'Ongle incarné,

par le perchlorure de fer. Par M. le Dr. Cailliet de Luynes.

Vers le mois de juillet, 1861, j'éprouvais une douleur assez vive au gros orteil droit. Un bourrelet épais, dur, très sensible, s'était formé le long du bord externe de l'ongle. Audessous il existait une plaie, laquelle donnait une certaine quantité de pus. C'était évidemment un ongle incarné.

Je continuai cependant à visiter mes malades; mais bientôt il me fut impossible de supporter un soulier du côté droit. Je le remplaçai par une pantoufle, et je fis mes visites en boitant. La souffrance augmentant, la marche devenant insupportable j'étais décidé à garder la chambre et à traiter ce malheureux orteil par les caustiques employés ordinairement, lorsque, dans la *Gazette* du 18 juillet 1861, je pris connaissance d'une observation de M. le docteur Wahu, médecin principal en chef de l'hôpital militaire de Nice, qui en 1853, s'était guéri un ongle incarné avec le perchlorure de fer.

En présence d'un résultat aussi heureux par un procédé si simple, je ne pouvais plus hésiter. Je barbouillai toute la partie externe du gros orteil avec du perchlorure liquide, et je plaçai entre l'ongle et le bourrelet un peu de perchlorure sec que je pus maintenir dans cet endroit au moyen d'une petite bande imbibée elle-même de perchlorure.

Le lendemain les parties malades, pour